

La Gazette en Yvelines

VALLÉE DE SEINE
Soirée d'enfer pour les usagers de la ligne J

Faits divers page 10

Communauté urbaine : un nouveau pacte financier dans la douleur

Dossier page 2

Le 27 juin, les élus du conseil communautaire ont dû se pencher sur l'élaboration d'un nouveau protocole financier, le premier ayant été annulé par le tribunal administratif.



Actu page 8

BUHELAY
Mantes Innovaparc : d'ici 2030, tomates et poissons le long de l'A13 ?

MANTES-LA-JOLIE

Un projet de rénovation du parking de la gare **Page 4**

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La mairie veut des médecins le soir et le week-end **Page 6**

VALLÉE DE SEINE

Deux décès durant la semaine de canicule **Page 10**

MANTES-LA-JOLIE

Le voleur était passionné de mythologie grecque **Page 10**

FOOTBALL

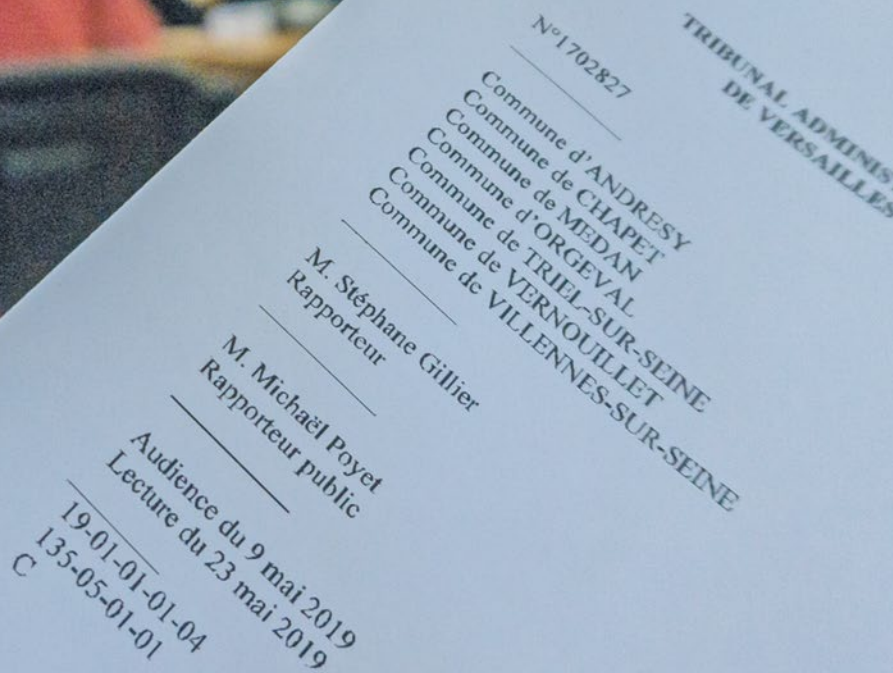
Le Pisciacais Duckens Nazon en demi-finale de la Gold Cup **Page 12**

ANDRESY

Une journée en musique avec le groupe Big Band Big Time **Page 14**

VALLÉE DE SEINE

Les enfants s'initient à la réalisation de bandes dessinées **Page 14**



BUHELAY
L'Open sky dépouillera-t-il les zones commerciales voisines ?

Actu page 4



Actu page 6

AUBERGENVILLE
Quartier de la gare : un manque de stationnement craint par les habitants



Actu page 7

VERNOUILLET
Pascal Collado reste maire avec 54 % des suffrages



- L'Atchimie - à Vernouillet-sur-Seine - Architecte : Crete & Orbach.

Créateur de mieux vivre, Bouygues Immobilier élargit les frontières de son métier et innove pour construire chaque jour avec les collectivités, les habitants et les usagers une ville mixte, évolutive, économe et intelligente. En un mot, une ville plus humaine.

PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT AU

01 58 88 10 00

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE



VALLEE DE SEINE

Communauté urbaine : un nouveau pacte financier dans la douleur

Le 27 juin, les élus du conseil communautaire ont dû se pencher sur l'élaboration d'un nouveau protocole financier, le premier ayant été annulé par le tribunal administratif. Le premier scénario proposé a déchaîné les passions, un second sera proposé ce jeudi 4 juillet. Il devrait être adopté.

La stratégie était plutôt inhabituelle, elle a d'ailleurs été largement décriée par certains conseillers communautaires, et les débats furent houleux dans la soirée du jeudi 27 juin. Ce soir-là, le président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et maire de Verneuil-sur-Seine, Philippe Tautou (LR), met sur la table l'un des deux scénarios possibles pour redéfinir le protocole financier général.

Ce dernier régit notamment les relations financières entre GPSEO et les communes. Il avait été annulé par le tribunal administratif de Versailles le 23 mai dernier, du fait du recours formulé par sept communes de l'ex-communauté d'agglomération des deux rives de Seine (CA2RS) : Andrésy, Chapet, Médan, Orgeval, Triel-sur-Seine, Vernouillet et Villennes-sur-Seine.

Le tribunal administratif annule également les Attributions de compensation (AC) définitives versées en 2016 et revient sur celles, provisoires et définitives, de 2017, comme sur les AC provisoires de 2018. Lors du conseil communautaire, Philippe Tautou a ainsi choisi de présenter un protocole financier basé selon les principes du droit commun, excluant de fait tous les mécanismes de solidarité entre les communes et GPSEO. Peu favorable à cette méthode, il avait appelé à la refuser. Il a été suivi à la quasi-unanimité des présents, deux abstentions ayant été recensées.

Les élus des communes ayant formulé le recours ont regretté un manque de dialogue dans la façon de sortir de cette crise, pendant depuis la création de la communauté urbaine. Ils ont accusé l'exécutif d'avoir joué sur la peur de certains maires, en annonçant notamment la possible suppression des fonds de concours pour les communes de moins de 5 000 habitants.

Ils ont aussi regretté que ne soit pas présenté dans le même conseil le deuxième scénario, dit de la révision libre, sur fond de règlement de compte entre communes de l'ex-CA2RS. Ce dernier permettrait, dans les trois ans suivant la fusion, de faire varier ces attributions de compensation de 15 % à la hausse ou à la baisse, rappelle du principe *La Gazette des Communes* dans un récent article. Ce deuxième scénario, ayant les faveurs de l'exécutif,

sera présenté lors d'un conseil communautaire rajouté à l'agenda qui se tiendra ce jeudi 4 juillet. Il devrait être voté, sauf péripétie de dernière minute.

« Je souhaite que la lumière soit faite sur l'ensemble des dossiers de manière à ce qu'une fois pour toutes, nous puissions comprendre la situation, aller de l'avant et passer plus de temps à construire notre communauté urbaine qu'à vouloir la détruire », a plaidé le président Philippe Tautou de sa démarche, avant de rappeler, selon lui, les principes fondateurs de GPSEO : « Ne pas faire payer à l'intercommunalité qui se constituait, ni, encore moins, à nos citoyens, un impôt supplémentaire, parce que cela aurait été difficile de travailler dans la continuité. »

« Plus aucune solidarité fiscale »

L'application de ce premier scénario ferait que 59 communes reverseraient à la communauté urbaine 5,2 millions d'euros, les 14 restantes étant bénéficiaires à hauteur de 4,1 millions d'euros. *« Il n'y a plus aucune solidarité fiscale, exprime des conséquences Philippe Tautou. Le niveau de ressources n'est plus garanti pour l'ensemble des communes, [...] vraisemblablement cela va mettre en difficulté beaucoup de communes qui devront probablement augmenter la pression fiscale. »*

En conclusion, il tance les sept communes concernées : *« Il y a sept communes qui ont voulu faire passer leur intérêt personnel avant de voir l'intérêt collectif. »* De quoi provoquer la colère du maire de Vernouillet et président du groupe Agir pour l'avenir intercommunal (Apai), Pascal Collado (SE) : *« À aucun moment, les sept villes n'ont demandé l'application du droit commun, c'est vicier une réalité de faire état de cette position ici. [...] Les membres de notre groupe n'ont jamais rejeté le principe de la solidarité. »*

Président du groupe Indépendants Seine et Oise (Iso) et premier adjoint andrésien, Denis Faist (DVD) évoque lui un projet de *« fake délibérations, que l'exécutif ne veut surtout pas que vous votiez »*. Il estime qu'il est fait par l'exécutif *« un chantage »* en indiquant *« qu'une application stricte de la loi dite de droit commun annulerait de fait les délibérations antérieures, portant sur la dotation*

de solidarité communale et ses critères optionnels, ainsi que celle portant sur la création des fonds de concours pour les communes de moins de 5 000 habitants et de son règlement ».

« Je souhaite que la lumière soit faite sur l'ensemble des dossiers de manière à ce qu'une fois pour toutes nous puissions comprendre la situation », a plaidé le président Philippe Tautou (LR).

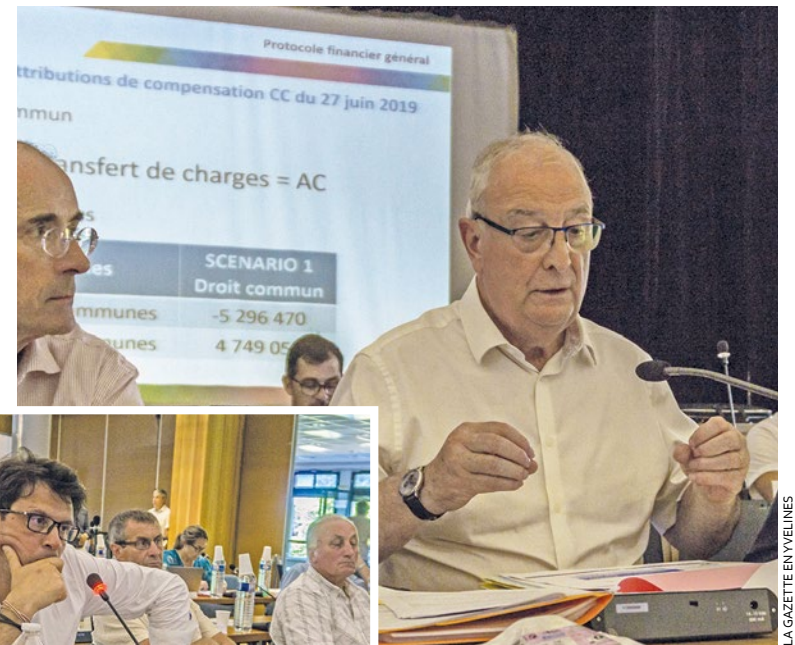


En réponse, Maître Mounia Idrissi, du cabinet Goutal, Alibert et Associés (ayant représenté GPSEO au tribunal administratif, Ndlr), indique que suite à la décision du tribunal administratif, *« la communauté urbaine peut revoir l'intégralité de ce pacte [...], c'est le droit le plus strict de l'exécutif de prévoir ce type de mécanismes ».*

L'avocate insiste également sur les délais d'application du jugement, ces derniers n'ayant pas été précisés. *« On peut considérer que la communauté urbaine doit respecter un délai raisonnable pour respecter les annulations, facilement six mois, si ce n'est plus »,* poursuit-elle. Mais la séance semble vite tourner au règlement de comptes entre les élus des 12 communes de l'ex-CA2RS.

Une séance perçue comme « une thérapie »

« On n'avance pas en ne pensant qu'au passé, tranche Catherine Arenou (DVD), maire de Chantelouples-Vignes et vice-présidente en charge de la politique de la ville. À l'époque de la CA2RS, lorsque le président (Philippe Tautou, Ndlr) nous avait proposé la taxe foncière à 3,5 % (objet du litige car intégrée suite à la fusion dans GPSEO, Ndlr), j'étais contre [...] et je n'avais pas voté [...], sauf que la majorité l'avait décidé et par démocratie, j'ai accompagné



« Les membres de notre groupe n'ont jamais rejeté le principe de la solidarité », proteste le président du groupe Agir pour l'avenir intercommunal (Apai) et maire de Vernouillet Pascal Collado (SE).

pour que cette nouvelle imposition se fasse. »

Elle ajoute que la première version avait été *« beaucoup discutée »* en mairie. *« J'ai voulu que tous les élus me donnent leur avis et tous ont dit que l'avenir de la communauté urbaine, [...], c'était de trouver un avantage pour l'avenir et surtout d'éviter de penser à soi »,* assène-t-elle. *« Je me suis trainée un petit mot, traître, pendant plusieurs années, rappelle-t-elle des conséquences de son vote. Eh bien oui, je suis une traître fière de moi. »*

Son homologue morainilloise Fabienne Devèze (LR) partage son avis. *« Je n'étais pas favorable à l'augmentation de la fiscalité à l'époque, indique-t-elle. J'ai assumé, j'ai aussi assumé la construction de la solidarité au sein de la communauté urbaine. [...] Ma commune serait très bénéficiaire suite à l'annulation, mais je voterai contre et je pense qu'il faut qu'on poursuive dans le sens de la solidarité. »*

Plusieurs élus semblent catastrophés de la tournure prise par la situation. *« La division règne ce soir, commente Paul Martinez (SE), maire de Buchelay et membre du groupe Iso. [...] Il est insupportable de voir des collègues se jeter des anathèmes. »* Ghislaine Senée (EELV), présidente du groupe Citoyens pour un territoire soli-

daire et écologique (CTSE), et maire d'Evécquemont, évoquera pour sa part des discussions *« hallucinantes »* et *« une stratégie du chaos »*. Elle précise : *« Vous nous avez envoyé un mail à 20h30 avec un ordre du jour complémentaire pour le 4 juillet avec cette variation de plus ou moins 15 %, votée sans même que les commissions ne se réunissent. »*

Vice-président en charge des déchets et maire sans étiquette de Gaillon-sur-Montcient, Jean-Luc Gris enchaîne, appelant à mettre l'accent sur les choses réussies par GPSEO : *« Le spectacle qu'on donne n'est pas franchement sympathique pour tous. [...] Il faut voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide, le conseil communautaire sait fédérer autour de certains projets comme le plan local d'urbanisme intercommunal, la taxe d'ordures ménagères... »*

S'attendant à des débats et à ces prises de paroles plus que véhémentes, Philippe Tautou, a, lui, considéré que cette délibération avait des airs de *« thérapie »* de groupe. Il détaille de sa stratégie : *« C'était de leur dire [aux sept communes], vous m'avez fait une demande, vous n'aviez peut-être pas mesuré toutes les implications [...] je veux purger cette hypothèse là. »* Du nouveau protocole financier, dit de révision libre, à mettre en place, il précise de sa finalité : *« Ceux qui doivent [contribuer], contribuent le moins possible et ceux qui doivent recevoir, doivent recevoir raisonnablement. »* ■



« Les Sentes de Bailly » à Bailly – Architecte : TAG Architecte

**Créateur de mieux vivre,
Bouygues Immobilier élargit les
frontières de son métier et innove
pour construire chaque jour avec
les collectivités, les habitants
et les usagers une ville mixte,
évolutive, économe et intelligente.
En un mot, une ville plus humaine.**

**MIEUX
VIVRE**



« Horizon » à Achères – Architecte : Roland Castro, atelier Castro Denissof Associés.



« L'Alchimie » à Verneuil-sur-Seine – Architecte : Coste & Orbach.

**EN
VILLE**

Nos réalisations dans le département des Yvelines sont la meilleure preuve de notre engagement et de notre capacité à concevoir des projets urbains pensés en priorité sous le prisme du lien et du partage. Pour créer les conditions de la plus belle des expériences pour chacun, nos équipes déploient au quotidien un savoir-faire et une expertise éprouvés, enrichis de l'écoute et de la compréhension des attentes de tous nos clients.



www.bouygues-immobilier-corporate.com

01 58 88 10 00

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

**Bouygues
Immobilier**
Créateur de mieux vivre



BUCHELAY

L'Open sky dépouillera-t-il les zones commerciales voisines ?

Plusieurs enseignes de la zone commerciale des Graviers devraient s'installer dans le centre commercial en construction face au Leroy Merlin.



« Le but ce n'est pas tant d'attirer de nouveaux clients mais de limiter l'évasion », assume de la stratégie commerciale Philippe Guervin, directeur associé de la compagnie de Phalsbourg.

L'Open sky de Buchelay devrait ouvrir ses portes entre octobre et novembre. Porté par la compagnie de Phalsbourg, ce centre commercial d'une superficie de 40 000 m² « proposera un mix diversifié en équipement de la personne, de la maison, de la culture et des loisirs », précise le site internet de l'entreprise (voir encadré). Parmi les boutiques ouvrant au sein du centre, certaines d'entre elles sont déjà présentes dans la zone des Graviers, à l'instar de Géo, la Halle ou encore Boulanger. Parmi les élus du Mantois, tous soulignent la nécessité de repenser

la zone, mais se montrent mesurés sur l'impact réel de l'Open sky.

« Le but, ce n'est pas tant d'attirer de nouveaux clients mais de limiter l'évasion, assume sans ambages de la stratégie commerciale Philippe Guervin, directeur associé de la compagnie de Phalsbourg. Quand une enseigne se transfère, cela lui permet de se relancer. » Une théorie que semble approuver le maire mantais Raphaël Cognet (LR) : « Aujourd'hui, il y avait plus d'un euro sur deux qui était dépensé en dehors de l'agglomération. En faisant Phalsbourg, [...] on ramène de

la valeur et de la consommation dans l'agglomération. »

Discutés depuis plusieurs années, ces transferts ne semblaient pourtant pas compris dans le projet initial. « J'étais vice-président de la Camy (communauté d'agglomération fusionnée depuis 2016 dans communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, Ndlr) à l'époque, [...] j'avais le suivi quand même de l'urbanisme [...] ce n'était pas la volonté du projet, en tout cas au départ », note toutefois Michel Lebouc (DVG), maire de Magnanville. Un autre élu du Mantois se montre bien plus direct : « Ça va flinguer la zone. Elle ne correspond plus aux critères. L'Open sky est moderne, ce n'est pas étonnant que les enseignes y déménagent. »

« Monter en qualité »

L'édile magnanvillois craint, lui, l'apparition de « friches commerciales » suite à ces transferts d'enseignes, à l'instar de l'ex-magasin But situé à l'entrée de sa commune, longtemps resté en friche. « Il faudra inciter à augmenter la qualité architecturale, les accès, il y aura un travail à faire entre les propriétaires des enseignes et la communauté urbaine, prédit pour sa part l'édile buchelois Paul Martinez (SE). Cela se fera sur un temps long,

mais il faut effectivement monter en qualité. »

Son homologue mantais Raphaël Cognet voit, lui, l'ouverture d'Open sky comme « un challenge » pour les zones commerciales et centre-villes voisins, mais également comme une « opportunité » en termes de création d'emploi local. Contactée, l'association des Docks de Buchelay n'a pas répondu à nos sollicitations. ■

Pas de locomotive de l'habillement pour le centre de Buchelay

Début juin, *Le Courrier de Mantes* énumérait les 18 enseignes confirmées avant l'ouverture du centre commercial : Géo, Boulanger, Intersport, Zodio, Poltronesofa, LaFoir'fouille, Stokomani, Besson, Fête sensation, 4 murs, Celio, Darnart, Maison du monde, la Halle, Orange, Jennyfer, Armand Thiery, Vertbaudet.

À ces magasins s'ajouteront « de nouvelles enseignes de restauration, qui ne sont pas présentes à proximité », souligne Philippe Guervin, directeur associé de la compagnie de Phalsbourg le 20 juin lors des Rencontres du territoire de la communauté urbaine. Mais ceux qui espéraient la venue des géants du prêt-à-porter tels que Zara ou H&M, présents dans l'Open sky de Plaisir, risquent d'être déçus : « Ce n'est pas dans leur stratégie de s'implanter dans ce type de centre commercial. »

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Un projet de rénovation du parking de la gare

Dans son projet de transformation du centre-ville, la mairie réfléchit également à l'aménagement de la place de la gare, et surtout à la rénovation du parking dont l'état ne satisfait pas le maire.

Lors de la réunion publique du lundi 24 juin sur la rénovation du centre-ville, le maire Raphaël Cognet (LR) a déploré l'état du parking de la gare. Alors que la place est en travaux depuis fin 2017 pour l'arrivée du RER E, l'édile a évoqué avec les habitants la possibilité de rénover le parking. « Il est très très moche, souligne Raphaël Cognet du parking de la gare. On passe dessous, c'est mal éclairé, ce n'est absolument pas joli. »

Première piste évoquée, enterrer le parking sous la place. « Financièrement, [...] on a lancé des études assez poussées, c'est absolument impossible », explique-t-il cependant. « On va aussi essayer de rhabiller ce parking », ajoute-t-il finalement. Le parking de la gare comme la place pourraient donc avoir un nouveau visage avec l'arrivée d'Eole. « On va essayer de faire une place de la gare beaucoup plus agréable, assure Raphaël Cognet. Avoir un grand parvis devant la gare qui soit beaucoup plus piétons et commerçants. » ■

À MANTES-LA-VILLE, DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À SEULEMENT 200 M DE LA GARE



TRAVAUX EN COURS

ESPACE DE VENTE : 37 AVENUE JEAN JAURÈS - 78711 MANTES-LA-VILLE

Lundi, jeudi, vendredi de 13h00 à 19h00, samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00 et dimanche de 14h00 à 19h00

5 RUE PASTEUR

Appartements du studio au 4 pièces aux prestations de qualité

Balcons, terrasses et jardins privatifs prolongent généreusement les appartements

Le dernier étage en attique offre de larges terrasses plein-ciel

APPARTEMENTS	PRIX À PARTIR DE (1)
STUDIO	131 000 €
2 PIÈCES	140 000 €
3 PIÈCES	176 000 €
4 PIÈCES	196 000 €

0 805 405 485

Service & appel gratuits

LNC.fr

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

POISSY

PSA : trois mois avec sursis pour les militants CGT

Neuf syndicalistes comparaissent devant la cour d'appel de Versailles pour des faits de séquestration et de violences en réunion.

Vendredi 28 juin, neuf syndicalistes de la CGT de l'usine PSA de Poissy ont été condamnés par la cour d'appel de Versailles à trois mois de prison avec sursis rapporte *Le Parisien*. Ils comparaissent pour des faits de séquestration et de violence en réunion à l'encontre d'un chef d'unité en février 2017.

Le cadre de l'entreprise les accusait de l'avoir retenu dans son bureau, lors d'un désaccord sur le respect des procédures de sécurité. Lors de l'audience du 17 mai, six mois de prison avec sursis avaient été requis par l'avocat général.

« La cour d'appel abandonne la séquestration mais retient la violence psychologique, inférieure à huit jours d'ITT », a déclaré Jean-Pierre Mercier, délégué CGT de l'usine sur son compte Twitter tout en dénonçant une « justice de classe ». Le quotidien francilien rappelle qu'en première instance, en décembre 2017, les syndicalistes avaient été condamnés à cinq mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Versailles. ■



■ EN IMAGE

FONTENAY-MAUVOISIN

Course cycliste en hommage au policier disparu

Mercredi dernier, se déroulait la 9^{ème} édition du Championnat régional de cyclisme de la police nationale, sous l'égide de la fédération sportive de la police nationale. Pour la huitième année, cette édition s'accompagnait du souvenir de Michel Badin, policier en poste à la sûreté départementale yvelinoise, passionné de cyclisme et ayant mis fin à ses jours il y a neuf ans. « On est là pour Michel, mais aussi se faire plaisir », souligne Yannick, l'un des co-organisateurs avant le départ. Chaque année, les bénéfices « d'environ 1 500 euros » sont reversés à la famille de Michel Badin. ■

VALLEE DE SEINE

Associations et communes rendent hommage à Claude Loiseau

Claude Loiseau, figure associative de Chanteloup-les-Vignes et de la vallée de Seine est décédé le 18 juin. Tous ont tenu à lui rendre hommage en soulignant l'importance de son engagement.

Claude Loiseau est décédé mardi 18 juin après plus de 40 ans au service d'associations pour la protection et la sauvegarde de l'environnement en vallée de Seine. Il a dirigé ou été membre très actif de nombreuses associations comme le Collectif pour la protection des riverains de l'autoroute A184 (devenue A104, CO.P.R.A 104), la Fédération nationale des associations des usagers des transports (FNAUT) ou encore le Comité de sauvegarde de Chanteloup-les-Vignes.

Le jour de ses obsèques, mardi 25 juin, la présidente du CO.P.R.A 184, Christiane Paravy, décrit sur Facebook un homme dont « l'engagement était sans faille et d'une moralité exemplaire ». La présidente se souvient de « quelqu'un de très attachant et d'une extrême gentillesse, quelqu'un de passionné ». Les élus de Chanteloup-les-Vignes, dans un post Facebook du 21 juin, ont tenu à rendre hommage à « ce grand défenseur de l'environnement » ajoutant que « sa disparition est et restera une perte immense pour tous les Chantelouvois(es) ». ■



une belle vie immobilière

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

À HARDRICOURT / 78

APPARTEMENTS DU 2 AU 4 PIÈCES

JUSQU'AU 15 JUILLET, NEXITY VOUS OFFRE L'ÉQUIVALENT DE VOTRE TAXE FONCIÈRE PENDANT 5 ANS⁽¹⁾ !

- > Une architecture traditionnelle à taille humaine
- > Balcon, terrasse ou jardin
- > Au moins une place de stationnement par appartement

01 85 55 11 11
 Prix d'un appel local depuis un poste fixe

DISPONIBLE SUR Google play
 Télécharger dans l'App Store

f t y in nexity.fr



DPS les Indes // Siret 390 295 244 00011 - Document et illustration non contractuels. Architecte : Cube et U // 11 rue des Bains, 91000 Evry-Courcouronnes. RCS Nanterre 415 120 956. 10 rue Marie Bloch - TSA 90105 - 91613 CLICHY-EN-YVELINES (FRANCE) SNC au capital de 15 000 €. (1) Voir conditions après de votre conseiller Nexity, juillet 2019.

AUBERGENVILLE

Quartier de la gare : un manque de stationnement craint par les habitants

Le projet d'aménagement d'un nouveau quartier derrière la gare séduit les habitants autant qu'il les inquiète. Certains craignent un manque de place pour les résidents et les visiteurs.

Le projet d'aménagement du quartier de la gare, autour de l'ancienne cimenterie Landuyt, en friche depuis plusieurs années, a été lancé il y a plus de quatre ans dans le cadre de l'extension à l'Ouest du RER E (projet Eole, Nldr). Jeudi 20 juin, une petite centaine d'Aubergenvillois curieux, dont certains avaient participé aux ateliers de concertation, ont pu découvrir une version plus concrète du futur quartier. Parmi eux, certains s'inquiètent du nombre de places de stationnement prévues compte tenu de la proximité avec la gare et de la création de commerces.

« On a 280 places de stationnement qui sont prévues sur l'ensemble du projet, explique une des responsables de l'agence Traitclair qui a organisé la concertation avec les habitants du quartier. Vous avez plus de deux places par logement. » Sur la parcelle de plus de cinq hectares, à 500 m de la gare, moins de 200 logements vont être construits avant 2023, répartis entre une résidence senior, des logements collectifs et individuels dont certains dans l'ancienne cimenterie.

« Le problème n'est pas pour les habitants, mais pour les visiteurs », souligne un Aubergenvillois. Les 80 à 90 places supplémentaires en surface réservées aux visiteurs sont jugées insuffisantes par les habitants. « C'est un équilibre qui est assez généreux », affirme pourtant Romain Moreau, directeur associé de Traitclair. Des commerces dans l'ancienne usine, Sophie Primas (LR), ancienne maire d'Aubergenville (sénatrice depuis 2011, Nldr) rassure les habitants : « C'est vraiment des commerces pour servir

le quartier, ce n'est pas un commerce qui va attirer tout Aubergenville. »

Les présents s'inquiètent également de l'arrivée du RER E en 2024, et des flux supplémentaires dans le nouveau quartier. « Aubergenville ne sera pas une gare de rabattement très importante », tempore l'ex-édile. « Les gens qui viennent prendre le train à Aubergenville, viennent très très majoritairement en transport en commun et à pied, c'est vraiment ce qu'on veut garder », poursuit-elle. Pour ceux qui viennent en voiture, dans le cadre du réaménagement de la gare, de nouvelles places de stationnement devraient être créées en plus du grand parking déjà existant. ■



Moins de 200 logements vont être construits avant 2023, répartis entre une résidence senior, des logements collectifs et individuels dont certains dans l'ancienne usine Landuyt.

EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La mairie veut des médecins le soir et le week-end

Le maire souhaite une permanence de santé ambulatoire.

Vendredi 21 juin, le maire Laurent Brosse a annoncé les grandes lignes du nouveau contrat local de santé. La municipalité a fixé la date butoir en février 2020. Un projet de création d'une permanence ambulatoire sera à l'étude.

Comment les Conflanais peuvent-ils se faire soigner la nuit ou le week-end ? C'est l'une des problématiques à laquelle va devoir répondre le maire avec ce nouveau contrat local de santé. « Aujourd'hui, nous n'avons pas d'hôpital ni de clinique à proximité. L'établissement le plus proche est Poissy », explique

l'élu. À cela s'ajoute l'absence de proximité de permanences de soin ambulatoire.

« Pour les soins du week-end, les administrés n'ont que deux possibilités : aller aux urgences qui sont déjà saturées ou appeler SOS médecin qui est aussi débordé. » Avec ce nouveau contrat local de santé, Laurent Brosse ambitionne de créer une permanence de soin ambulatoire composée de médecins libéraux volontaires. Elle doit permettre d'orienter chaque appelant vers la prestation médicale adéquate à son état et, si nécessaire, de solliciter un médecin de garde. ■

YVELINES

Cinquante-six collèges rafraîchis

Plus de 23 millions d'euros seront consacrés à des chantiers durant les vacances d'été.

Mercredi 19 juin, le vice-président du Département délégué aux mobilités et au patrimoine bâti, Jean-François Raynal (LR) a annoncé que 70 opérations de réhabilitation de collège vont être engagées durant l'été dans 56 collèges yvelinois. S'étalant sur les mois de juillet et d'août, « ces travaux ont été budgétés pour plus de 23 millions d'euros » précise le vice-président. « Ces travaux permettront d'améliorer

les conditions d'accueil des collégiens à la rentrée prochaine », ajoute le directeur des bâtiments unifiés des Hauts-de-Seine et des Yvelines. Le collège Jean Vilar des Mureaux fait partie des établissements rénovés. Durant les travaux d'été, les sanitaires extérieurs des filles et des garçons seront remis aux normes, et les portes donnant sur la cour intérieure du collège seront remplacées. ■

INDISCRETS

L'initiative de la mairie de Rosny-sur-Seine a été victime de son succès. « Pour faciliter vos démarches, la ville avait opté pour un service passeport/CNI (Carte nationale d'identité, Nldr) sans rendez-vous », rappelle sur sa page Facebook la municipalité dans une publication datée du jeudi 27 juin. Cependant, plusieurs communes voisines recevant sur rendez-vous y auraient envoyé leurs « administrés pressés faute d'avoir anticipé leur voyage ».

Certains venaient de Normandie ou de Paris, assure la mairie. D'autres, bien plus motivés, venaient « de l'autre bout de l'Île-de-France, n'hésitant pas à faire plus de 150 km de trajet ». Des demandes ayant amené la Ville à désormais « donner priorité à ses habitants et à ceux ne bénéficiant pas d'un service public de proximité », à savoir les habitants de communes n'étant pas équipées du matériel nécessaire. « Pour que vous puissiez facilement jongler avec votre emploi du temps, ce sera toujours sans rendez-vous », précise-t-elle. ■

Le maire fraudeur de Mantes-la-Ville serait-il incroyablement chanceux ? Interpellé lors d'une réunion publique le 26 juin dernier par un administré se plaignant du manque de verbalisation pour non-respect de la durée maximale du stationnement et non-présence de disque, Cyril Nauth (RN), a botté en touche... en indiquant que la situation serait similaire dans la ville voisine de Mantes-la-Jolie, où le stationnement est cette fois-ci bien payant.

« Il m'arrive d'aller à Mantes-la-Jolie et de vérifier la capacité de réactivité de la police municipale de Mantes-la-Jolie, donc du coup, je ne paie jamais mon ticket et je ne me fais jamais verbaliser », donne-t-il avec cet exemple très personnel causant des réactions de surprise non dissimulée des présents. « Je suis un ignoble voyou, vous voyez », ironise-t-il de ce comportement rarement affiché par des élus. « J'aimerais bien savoir où vous vous garez », fait toutefois remarquer une administrée curieuse, la police mantaise n'étant pas connue pour sa mansuétude en matière d'amendes de stationnement. ■

Ils sont ressortis plutôt mitigés de leur entrevue au ministère de la transition écologique et solidaire. Jeudi 27 juin, une délégation d'une quarantaine d'élus, emmenés par le maire de Brueil-en-Vexin (SE) Bruno Caffin, s'est rendue à Paris afin de montrer, une fois de plus, leur opposition au projet de carrière cimentière porté par Calcia. Une petite délégation a été reçue par un conseiller du ministère, mais cette entrevue n'a visiblement pas convaincu.

« Nous avons pris la parole pour expliquer les arguments qui étaient les nôtres, rappeler l'enjeu pour le parc naturel du Vexin, raconte dans une vidéo publiée sur Facebook le Muriautin et député européen Mounir Satouri (EELV). J'ai eu l'impression, moi, de passer avec des personnes [...] qui avaient appris par cœur les éléments de langage de l'entreprise Calcia. J'ai eu l'impression de voir des défenseurs d'une entreprise et pas des responsables publics à l'écoute d'un territoire. » ■



VERNOUILLET

Pascal Collado reste maire avec 54 % des suffrages

En seconde position, l'ancienne maire Marie-Hélène Lopez-Jollivet (LREM) obtient 31 % des voix. Enfin, Jean-Pierre Grenier termine avec 15 % des suffrages.

Dimanche 30 juin, une quarantaine de Vernolitaïns est réunie dans le hall et devant l'entrée de la mairie après la fermeture des bureaux de votes à 20h. Scrutant l'écran d'ordinateur, ces derniers attendent les résultats définitifs du second tour de l'élection municipale anticipée.

Ce second tour, marqué par un taux d'abstention de 64,41 %, a été remporté par le maire sortant Pascal Collado (SE) avec 54 % des suffrages exprimés. En deuxième position, l'ancienne maire Marie-Hélène Lopez-Jollivet (LREM) obtient 31 % des voix. Le président de l'association Bien vivre à Vernouillet, Jean-Pierre Grenier ferme ce tableau en récoltant 15 % des voix. Présents en tant qu'opposants au conseil municipal, tous deux se préparent à ces neuf mois de mandat.

À 17h, le taux de participation du bureau de vote n°1, situé dans la mairie « est d'environ 24 % de participation », selon le président du bureau de vote. À l'issue du scrutin, 35,59 % des électeurs se sont déplacés jusqu'à leur bureau de vote contre 40,17 % au premier tour. « Les candidats s'attendaient à cette

abstention », note une fonctionnaire de mairie. Tous trois l'ont d'ailleurs vivement regretté.

À l'affichage des résultats, le maire Pascal Collado a exprimé sa satisfaction et son émotion. « C'est avant tout une confiance que les Vernolitaïns continuent de nous témoigner, réagit ainsi l'édile. [...] La page est tournée. [...] J'espère qu'on va pouvoir travailler de manière intelligente, dans un climat serein. »

S'il se dit « déçu mais fier pour son équipe » car affichant un score

similaire à celui du premier tour (14,39 %, Ndlr) Jean-Pierre Grenier souligne que les neuf mois à venir au sein de l'opposition seront « effectifs d'actions et constructifs, tout en continuant à informer la population, pour montrer que l'on peut faire autre chose pour 2020 ».

S'étant éclipsée à l'annonce des résultats, Marie-Hélène Lopez-Jollivet a réagi ce lundi estimant que Pascal Collado, « se sort lui-même de la crise qu'il a provoquée », en référence aux vagues de démissions successives. « Nous avons une équipe entièrement renouvelée et prête à assumer son rôle d'opposant actif et de préparation des nouvelles municipales de mars 2020 », détaille-t-elle des mois à venir. ■



À l'affichage des résultats, le maire Pascal Collado (SE) a exprimé sa satisfaction. « C'est avant tout une confiance que les Vernolitaïns continuent de nous témoigner », réagit ainsi l'édile.

■ EN BREF

YVELINES

Ingéniery fête cinq ans d'aide aux villages

Chargée par le Département des Yvelines de venir en aide aux maires ruraux, l'agence départementale Ingéniery s'occupe de plus de 400 projets en 2019.



« Peut-être que demain, nous allons réfléchir à l'assainissement ou au conseil juridique », déclare le maire de Bois-d'Arcy et président d'Ingéniery Philippe Benassaya (LR).

Ingéniery a fêté ses cinq ans d'existence la semaine dernière, en présence du président du conseil départemental Pierre Bédier (LR) et le président du Sénat Gérard Larcher (LR). « Créée en 2014 par le président du Conseil Départemental, Ingéniery a pour vocation d'aider les maires ruraux à monter des projets », déclare le président d'Ingéniery et maire de Bois-d'Arcy Philippe Benassaya (LR).

Maître d'ouvrage dans le secteur du bâtiment, de la voirie et de l'urbanisme, Ingéniery intervient depuis 2018 dans l'expertise du patrimoine dans le but de « préserver notre merveilleux patrimoine

historique yvelinois ». Elle pourrait à l'avenir élargir son champ de compétence. « Peut-être que demain, nous allons réfléchir à l'assainissement ou au conseil juridique », révèle Philippe Benassaya.

Pour devenir adhérent, une cotisation de 0,7 euro par habitant et par an est demandée aux 170 communes adhérentes (contre 16 en 2014, Ndlr). « En 2019, nous nous occupons de 414 projets actifs. Aujourd'hui, nous disposons d'un budget annuel de plus d'un million d'euros contre 80000 euros à sa création », ajoute le dirigeant. Depuis sa création, l'effectif d'Ingéniery est passé de trois à 18 employés. ■

ÉOLE FACTORY FESTIVAL

RÉSEAU
SPEDIDAM

19-21
SEPTEMBRE
2019

1^{RE} ÉDITION

CHARLIE WINSTON
FRENCH TOUCH INVITE MACEO PARKER
THOMAS DUTRONC
THE AMAZING KEYSTONE BIG BAND
BELMONDO
THOMAS LELEU ...

CONCERTS SUR 2 SCÈNES DONT 1 EN ACCÈS LIBRE
ÎLE L'AUMÔNE / MANTES-LA-JOLIE (78)

WWW.EOLEFACTORYFESTIVAL.COM

BUHELAY

Mantes innovaparc : d'ici 2030, tomates et poissons le long de l'A13 ?

L'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval a retenu le projet du promoteur Pichet pour l'aménagement d'un lot de 40 000 m² misant sur agriculture et pisciculture urbaines.

Une nouvelle étape est franchie pour le futur quartier d'activités Mantas innovaparc, à deux pas de la sortie de l'A13, entre l'usine Sulzer et l'hôtel d'entreprises Inneos. Vendredi 21 juin, le promoteur Pichet a été choisi, au terme d'un appel à idées lancé il y a environ un an et d'une présentation devant un jury, pour aménager un « macro-lot » de 40 000 m². D'ici 2030 pourrait donc voir le jour un ambitieux ensemble regroupant bureaux et activité avec de l'agriculture urbaine. Dans un premier temps, des jardins familiaux seront aménagés.

À l'automne dernier, deux projets avaient été retenus par l'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa), à l'issue de la consultation. Ce sont ces deux projets portés respectivement

Abdelkader Kourisna, responsable commercial Île-de-France Nord et Ouest du promoteur. Il prévoyait ainsi la création en premier lieu d'un pôle loisirs accueillant « un trampoline park, une salle d'escalade, un foot en salle, un espace de coworking, une crèche, une aire de loisirs pour les enfants, des jardins et un espace de convivialité » pour les salariés et les habitants, ainsi que la création d'une application spécifique pour la vie du quartier.

La deuxième phase se concentrait ensuite sur le pôle d'entreprises, pour créer une offre hôtelière au sein du macro-lot « afin d'aider à l'implantation de grands groupes », souligne le responsable commercial en insistant sur « l'interchangeabilité » des différentes phases d'aménagement. Un projet jugé finalement

nourrissent les plantes cultivées au-dessus. « On ne pouvait plus opposer développement urbain et développement durable, la ville et la campagne, opposer les start-up et les grands groupes industriels », poursuit-il de la réflexion menée.

« Le Mantois c'est un territoire composé à 80 % d'espaces naturels, une place importante de la monoculture, mais aussi une tradition maraîchère ancrée », expose le directeur. D'où l'idée de créer un « quartier productif », explique Valérian Almaric, architecte pour Ilmelgo, avec une production espérée de « 140 tonnes de tomates, 280 tonnes de poissons et 100 tonnes de fruits et légumes », soit « un rendement à même de nourrir 25 000 personnes », détaille l'architecte.

Ce projet serait facilité par « le dynamisme » du Mantois dans plusieurs domaines, estime Mathilde Schiettecatte, ingénieure agronome pour Merci Raymond, spécialiste de l'agriculture urbaine : « Les exploitations céréalières, en particulier celles qui développent une activité maraîchère [...], les réseaux de distribution en circuit-court [...] les formations, à l'image du lycée agricole Sully. »

Les différents acteurs espèrent aussi réussir à implanter « un espace de transformation, un restaurant locavore et une conserverie-légumerie », et proposer des formations non-qualifiantes, sous forme de stages, dans les domaines de la transformation et de la vente. Présent lors de cette restitution, le maire de Buchelay Paul Martinez (SE) s'est, lui, inquiété de la possible mise en concurrence avec les structures déjà existantes, comme les marchés locaux ou les boutiques de producteurs.

« L'idée est de les intégrer dès le départ », assure Mathilde Schiettecatte. « Le modèle de l'agriculture urbaine est en train, sans doute, de se mettre en place, mais encore en question, interroge l'architecte Christian Devilliers. Êtes-vous certains de pouvoir réaliser 25 000 m² d'activités et si ce n'est pas en une phase, qu'est-ce qui garantit la faisabilité des autres ? »

« 20 000 m², ça ne correspond même pas à la commercialisation des cinq dernières années », remarque avec pessimisme un spécialiste local de la vente de locaux commerciaux. Le groupe Pichet se montre quant à lui confiant et indique « croire en l'adresse avec l'arrivée prochaine du RER E ». Même si aucune date n'est encore avancée, l'horizon 2030 est évoqué : « Il y a un désir immédiat d'intervenir, de redonner ce site aux riverains en y apportant les jardins familiaux dans un premier temps. Le temps deux, c'est l'arrivée des opérateurs comme Veolia, afin d'activer les espaces de permaculture et d'aquaponie. » ■

« trop classique » pour les cinq membres du jury, comptant en sus de Pierre Bédier : Philippe Tautou (LR), président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), Harris Bodard, délégué général de l'association d'entreprises Essor 78, Emmanuel Mercenier, directeur général de l'Epamsa, et Christian Devilliers, architecte-urbaniste du quartier.

Face au projet Alsei, le groupe Pichet propose de « rassembler 20 000 m² d'activités et de bureaux, dont 9 000 m² de serres en toitures, 4 000 m² d'espaces dédiés à la permaculture et 320 places de stationnement qui peuvent être réversibles ». Ces dernières sont en effet intégrées dans un silo en mezzanine, précise Jérôme Nicot, directeur des consultations et de l'innovation urbaine pour le groupe.

Si des serres seront installées sur les toits, les rez-de-chaussée de certains bâtiments pourraient être dédiés à l'aquaponie, soit l'élevage de poissons dont les excréments



GROUPE PICHET

Le promoteur veut « rassembler 20 000 m² d'activités et de bureaux, dont 9 000 m² de serres en toitures, 4 000 m² d'espaces dédiés à la permaculture et 320 places de stationnement ».

par les promoteurs Alsei et Pichet qui se sont affrontés ce 21 juin. Le premier souhaitait porter le futur quartier par la création d'un parc de loisirs avec trampolines et salles d'escalade, le second misant plutôt sur le développement de la permaculture et de l'aquaponie, afin de favoriser les circuits courts comme une production agricole locale.

« Il s'agit du plus beau foncier de l'agglomération mantaise », se félicitait le 21 juin dernier Pierre Bédier (LR), président de l'Epamsa, du Département et membre du jury, du choix du promoteur Pichet « à la quasi-unanimité ». Lors de l'appel à idées, l'aménageur public avait fait part de sa volonté de ne surtout pas voir s'implanter uniquement des activités logistiques, et de sa difficulté à attirer d'autres types d'entreprises. Désormais, il se satisfait du caractère « créatif, adaptable et évolutif » du projet de Pichet.

Le groupe Alsei proposait de son côté « la pérennité, la sécurité et l'ouverture au territoire », indique

■ EN BREF

ACHERES

Un burger pour aimer les légumes

Un burger et un sorbet aux légumes ont été préparés par C'midy pour les faire aimer des collégiens.

La société C'midy, groupement de Sodexo et du conseil départemental des Yvelines, a organisé jeudi 13 juin un atelier découverte de légumes mal-aimés au collège Camille du Gast. L'un des légumes mis à l'honneur est la pomme de terre cultivée par Rodolphe Pithois, agriculteur à Orsonville. « À travers cette animation, nous voulons montrer aux enfants une nouvelle manière de cuisiner les légumes », déclare Marie-Cécile Leprat, directrice des relations publiques de Sodexo.

« Nous avons revisité le burger en remplaçant le pain de burger par la

pomme de terre Anna accompagnée d'un steak haché, de la sauce ketchup de carottes, des pickles de radis et des oignons confits, annonce Julien, chef de cuisine. Pour finir, nous avons préparé un moelleux au chocolat et aux courgettes accompagné d'un sorbet carotte, citron et orange. » Un menu qui a ravi les papilles des collégiens comme Jérémy, élève de 5^e : « J'ai bien aimé la sauce ketchup aux carottes. » Pour Garance, élève de 3^e, « les plats sont originaux et ont plus de saveur ». « Si on ne nous avait pas dit qu'il y avait des légumes, on ne l'aurait pas su », ajoute Rama, élève de 3^e. ■

EPONE

Ligne N et RER E pourront desservir la gare

Les travaux du RER E rendaient les quais trop hauts pour les Transilien de la ligne N.

En décembre 2018, *Le Parisien* révélait que les travaux des quais de la gare pour l'arrivée du RER E les rendraient trop hauts pour les Transiliens de la ligne N, vers Paris-Montparnasse. Une solution semble toutefois avoir été trouvée. « Île-de-France mobilités (syndicat en charge des transports franciliens, Ndlr) nous a demandé de mettre des quais à hauteur intermédiaire », indique le 20 juin dernier

Xavier Gruz, directeur du projet Eole. L'édile épinois Guy Muller (LR) est soulagé de cette décision. « J'avais des grosses craintes, ils envisageaient de mettre le terminus de la ligne N jusqu'à Aulnay-sur-Mauldre, ce n'était pas possible, rappelle-t-il. [...] On était contraints par les quatre quais. [...] Un quai va être rehaussé (à la hauteur intermédiaire, Ndlr) il me semble, pour permettre la mixité des lignes. » ■



Forte de ses 68 années d'expériences l'entreprise TAQUET implantée au cœur des Yvelines, est votre partenaire pour La maintenance, la Conception, la Réalisation et la Modernisation de vos réseaux et installations électriques.

Nos spécialités :

- Eclairage public, signalisation lumineuse tricolore et illuminations festives
- Basse & moyenne tension
- Détection, diagnostic & géoréférencement des réseaux secs
- Courant faible & courant fort
- Domotique TEBIS, contrôle d'accès
- Réseaux informatiques, vidéo protection
- Détection incendie & intrusion...

La reconnaissance officielle de notre savoir-faire

QUALIFICATION ME4 TN4

(maintenance et travaux neufs en éclairage public)

50, rue de Sablonville - 78510 Triel-sur-Seine
www.taquet.fr - tél. : 01 39 74 01 90 - fax. : 01 39 70 65 23

Tam
en Yvelines



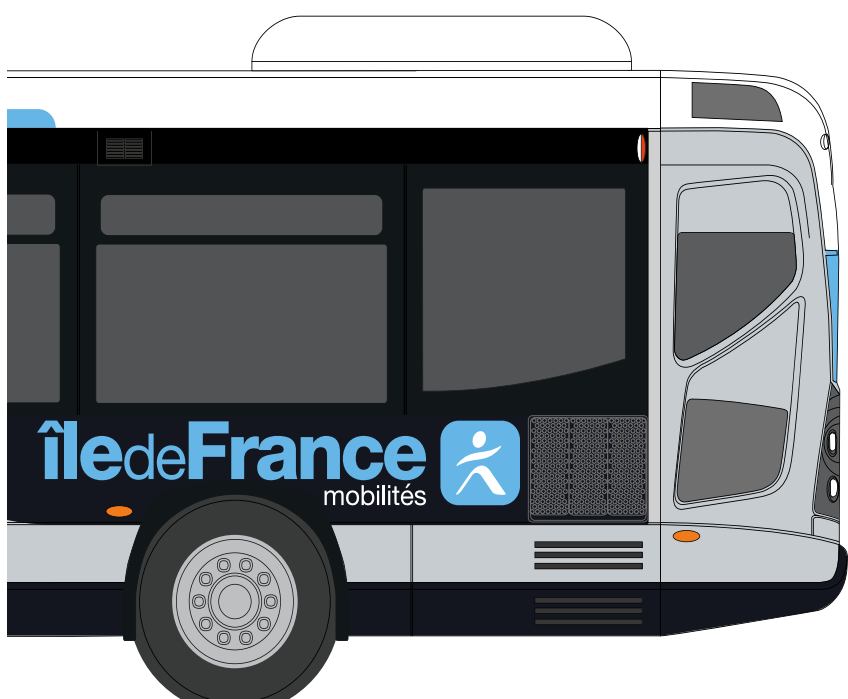
Du 8 juillet au 1^{er} septembre 2019, les lignes du réseau TAM passent à l'heure d'été !

Retrouvez dès maintenant les nouveaux horaires de vos lignes sur le site

www.bus-tam.fr

À partir du 8 juillet, les dépliants horaires seront à votre disposition à la Boutique Bus et chez vos revendeurs de proximité habituels.

À partir du
8 juillet 2019, la
Boutique Bus déménage
et sera installée dans les
bungalows provisoires sur
le parvis de la Gare, côté
Mantes-la-Jolie, à côté
de la SNCF.



L'ensemble des équipes du réseau
TAM vous souhaite d'excellentes
vacances d'été !

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

VALLÉE DE SEINE Soirée d'enfer pour les usagers de la ligne J

Certains voyageurs sont restés bloqués de longues heures, mercredi 26 juin, en gare ou dans les trains à cause de multiples incidents sur la ligne J entre Paris et Bonnières-sur-Seine.

Feu proche des voies entre Les Mureaux et Aubergenville, panne d'un train, coupure de l'alimentation, les incidents se sont enchaînés mercredi 26 juin à partir de 16h. Les usagers sont restés bloqués de nombreuses heures en gare ou dans les trains arrêtés en pleine voie. Leur colère était à son maximum, les associations dénonçant des conditions de voyage intolérables durant cette semaine de canicule.

« *J'en ai connu des galères, ça fait 30 ans maintenant que je prends le train, mais celle-là, elle restera gravée dans les annales* », raconte Marc de son trajet entre Paris et Bonnières-sur-Seine. Ce soir-là, il prend le train de 18h33. Le train part avec dix minutes de retard et tombe en panne après la gare des Mureaux, au milieu des voies. Les trains suivants sont alors ralentis, retardés, supprimés. Pour les voyageurs, une longue attente débute dans des trains le plus souvent non climatisés alors qu'il fait plus de 30 degrés.

Tout a commencé à 16h15 explique la SNCF dans le communiqué distribué le lendemain aux voyageurs



Certains comme Marc, usager du train en panne, décident de monter sur le talus et de rejoindre une route pour essayer de trouver un moyen de transport.

quand un incendie « *provoqué par un tiers* » se déclenche dans un talus entre Les Mureaux et Aubergenville. Le trafic est ralenti mais la panne d'un train aggrave la situation. « *Ils ont ouvert les portes en disant « interdiction de sortir », raconte Marc. Il faisait vraiment très chaud dans le train* ». Un voyageur agacé quitte le train pour rejoindre la gare la plus proche par les rails. « *Ils ont coupé la ligne électrique parce qu'il y avait un gars tout seul* », explique Marc.

Les trains suivants sont alors tous impactés et arrêtés. Comme Marc,

les voyageurs décident après plus d'une heure à l'arrêt de quitter le train et d'essayer de trouver un moyen de transport. Marc trouve un Uber et arrive chez lui à 22h30 ce soir-là. D'autres voyageurs se retrouvent bloqués en gare des Mureaux ou à Poissy.

« Certains ont escaladé un pont »

« *Ils expliquent que certains ont escaladé un pont, ils sont arrivés sur une nationale, ils ont fait du stop.*

MANTES-LA-JOLIE Le voleur était passionné de mythologie grecque

Surnommé Léonidas, il avait participé à l'agression de deux hommes originaires d'Orléans (Loiret) venus acheter une grande quantité de tabac à chicha.

Mercredi 25 juin, un Mantais se faisant appeler Léonidas a été présenté au tribunal de Versailles en vue d'une mise en exa-

men. La veille, l'homme de 34 ans s'était rendu aux forces de l'ordre. Après l'interpellation de ses complices début juin, il était

recherché pour avoir participé en février dernier à un vol au Val Fourré.

Le 20 février, deux Orléanais (Loiret) se rendent au Val Fourré pour acheter une centaine de kilos de tabac à chicha. Sur place, quatre hommes les attendent et leur volent 5 500 euros en liquide.

L'enquête permet aux forces de l'ordre d'identifier trois hommes et de les interpellier le 12 juin. Lors des interrogatoires, deux reconnaissent les faits et dévoilent la présence d'un quatrième complice se faisant appeler Léonidas, du nom d'un roi spartiate ayant combattu les Perses.

Les trois complices incarcérés

Les trois hommes de 23, 28 et 30 ans, originaires de Villejuif (Val-de-Marne), Gargenville et Médan, connus des services de police, sont alors incarcérés. Quelques jours plus tard, lors de son propre interrogatoire, le passionné de Grèce antique avoue avoir participé au vol en menaçant l'une des victimes avec une arme de poing et avoir récupéré une partie du butin. ■



L'enquête permet aux forces de l'ordre d'identifier trois hommes et de les interpellier le 12 juin.

D'autres, ont traversé un champ » raconte Aurélien Wolcke, usager et membre du Comité des usagers des transports de l'Ouest Francilien des récits de cette soirée sur le groupe Facebook. « *Hier on a eu une soirée assez exceptionnelle, c'était absolument magnifique* », ironise-t-il.

Comme beaucoup d'autres, au départ de Paris, son train de 19h13 a été supprimé. Il décide donc vers 20h de prendre la direction de Poissy par La Défense. Il aura dû attendre avec un grand nombre de passagers dans la gare ou dehors que des bus de substitution soient mis en place vers 22h pour réussir à rejoindre Mantes-la-Jolie, vers 23h30. « *Tout ce qui s'est passé hier était prévisible, on savait qu'il allait faire chaud, [...] on savait les conséquences qu'il pouvait y avoir* », ajoute-t-il. En moyenne, des centaines de personnes ont mis « *entre six et huit heures pour rentrer chez eux* », raconte Aurélien Wolcke.

Le lendemain, le comité d'usagers a envoyé un courrier à la présidente d'Île-de-France mobilités (organe satellite de la Région en charge des transports, Ndlr) Valérie Péresse (Libres !). Louis Gomez, président de l'association dénonce une « *démission totale de la SNCF* » et parle de « *bonte* ». Il réclame des sanctions à l'égard de l'entreprise ferroviaire, notamment un dédommagement financier pour les usagers, et la création d'un comité de ligne pour les gares de la vallée de Seine distribué par la ligne J et surtout « *une mise sous tutelle de la ligne J* ». ■

VALLÉE DE SEINE Deux décès durant la semaine de canicule

À Limay et à Achères, deux jeunes ont perdu la vie alors qu'ils se baignaient pour se rafraîchir dans des zones interdites à la baignade.

Drame dans l'étang des Bauches, ancien site d'Achères plage, interdit à la baignade depuis 2014, ce samedi 29 juin. Deux cousins de 20 et 21 ans, se baignent dans l'étang en fin de journée lorsque le plus âgé se noie. Les pompiers arrivent sur place et le trouvent en arrêt cardiaque. Malgré les tentatives de réanimation, le jeune homme décède un peu plus tard. Les causes de sa mort restent inconnues.

Agés de 21 et 26 ans

Quelques jours plus tôt, mercredi 26 juin, vers 17h, alors que les températures étaient supérieures à 30 degrés, deux jeunes se baignent dans la Seine au niveau du quai Albert 1^{er} à Limay. L'un d'eux, âgé de 26 ans, fait un malaise et coule. Les pompiers sont alors appelés sur place pour prendre en charge le jeune homme inanimé et le conduisent à l'hôpital de Mantes-la-Jolie dans un état grave, où il décèdera quelques heures plus tard. Durant la semaine de canicule, plusieurs accidents et noyades ont été recensés en Île-de-France où les températures ont pu atteindre les 40 degrés. ■

**EIFFAGE
CONSTRUCTION**

YVELINES



BUC - 78 Lycée Franco-Allemand

ZA de la Couronne des Près

Avenue de la Mauldre 78680 Epône

Tél : 01 30 90 50 10



APPEL aux Consommateurs

en recherche de produits locaux
de qualité issus de l'agriculture
respectueuse de l'environnement

APPEL aux Producteurs et Eleveurs

soucieux de la nature
et du bien être animal



APPEL aux Restaurateurs et Traiteurs

désireux de servir
des produits de qualité locaux



APPEL
aux Acteurs de la
restauration collective
en recherche de produits locaux
distribués en circuit court



**Venez
nous rejoindre
à partir du**

18 JUIN

à BUCHELAY
4 rue de l'Ardèche

Tel 06.67.54.19.19



Fruits, légumes,
crèmerie, boucherie,
volaille, épicerie, vins...

Des produits de qualité

pour renouer
avec la nature et le

goût



FOOTBALL

Le Pisciacais Duckens Nazon en demi-finale de la Gold Cup

L'équipe nationale d'Haïti a battu en quart de finale le Canada (3-2) samedi 29 juin et rejoint le Mexique en demi-finale de la Gold Cup disputée aux États-Unis. Originaire du quartier de Beaugard, Duckens Nazon en est un des leaders.



En inscrivant son 17^e but en 35 sélections face au Canada en quart de finale de la Gold Cup, l'attaquant Duckens Nazon devient le 4^e meilleur buteur de l'histoire de la sélection haïtienne.

Samedi dernier, Haïti a écrit une nouvelle page de son histoire en se qualifiant pour les demi-finales de la Gold Cup (voyant s'affronter les 16 meilleures sélections de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes affiliées à la CONCACAF, Ndlr). L'attaquant Duckens Nazon en est l'un des artisans. Après un sans-faute en phase de poule, la sélection haïtienne a éliminé le Canada (3-2) en quart de finale dans un match rempli de rebondissements. Pour rejoindre la finale, elle devra se défaire du Mexique ce mercredi 3 juillet.

Menés à la mi-temps face au Canada (2-0), les hommes de Marc Collat ont su remonter la pente. Dès le début de la deuxième mi-temps, leur attaquant vedette Duckens Nazon profite d'une erreur de la défense canadienne pour inscrire son deuxième but de la compétition (50^e). Ce but est le prémice de la remontada.

Vingt minutes plus tard, les Haïtiens égalisent sur penalty grâce à l'attaquant haurais Hervé Bazile. Les coéquipiers de Duckens Nazon

sont en confiance et la défense canadienne vit un cauchemar éveillé. Au terme d'un slalom dans la défense canadienne, Duckens Nazon adresse une passe millimétrée à son coéquipier, qui après un amorti, élimine Milan Borjan et marque. En inscrivant son 17^e but en 35 sélections, le joueur du Saint Mirren FC, club écossais, devient le 4^e meilleur buteur de la sélection haïtienne.

Né en 1994 à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), Duckens Nazon

a grandi dans le quartier de Beaugard à Poissy. Élevé dans la double culture franco-haïtienne, l'ancien attaquant de Laval a connu ses premières sélections avec les U20 en 2013. « J'avais fait mon premier match au Mexique » précise-t-il au site internet *Sportif sans filtre*. En 2014, il connaît sa première sélection A face au Kosovo. « Forcément, ce moment est magique, jouer pour la première fois en sélection A, pour le pays de mes parents, c'est beaucoup d'émotions et une fierté », ajoute-t-il. ■

MULTISPORTS Football mixte et roller au festival LMX

Un tournoi de football mixte et une initiation au roller sont au programme de la nouvelle édition au festival LMX, organisé par l'association Funky ladies.

Après une deuxième édition réussie, le Festival LMX (pour « Les Mureaux », Ndlr) revient pour une troisième année consécutive du mercredi 10 au vendredi 14 juillet. Cet événement est organisé par l'association culturelle créée aux Mureaux en 2001 Funky Ladies, avec l'aide de la municipalité.

Durant ces festivités, les organisateurs proposent de multiples activités comme un tournoi de football par équipe mixte mercredi 10 juillet. Les Muriatins et les habitants des villes avoisinantes pourront s'affronter sur le terrain du stade Léo

Lagrange. Gratuit, cet événement se déroulera de 10h à 17h. Les participants doivent s'inscrire à l'espace Georges Brassens.

Cette journée de festivités se poursuit sur la grande place du parc Molière de 19h à 23h30. L'association organisatrice propose aux Muriatins de s'essayer au roller le temps d'une soirée animée par un DJ. L'événement est en entrée libre. Il est demandé une participation de 3 euros pour la location des rollers. Les personnes intéressées peuvent retrouver le programme complet sur la page Facebook de l'association. ■

MULTISPORTS Des sports en pagaille au mois de juillet

Escalade, boxe, teqball et jiu-jitsu sont au programme du Village des sports, proposé par la municipalité de Mantes-la-Jolie.

Le Village des sports s'installe du samedi 6 au mardi 30 juillet en face du gymnase Albert Camus à Mantes-la-Jolie. En entrée libre, l'événement sportif s'adresse aux enfants de 3 à 17 ans et est gratuit. Durant 24 jours, la municipalité propose de multiples activités comme de l'escalade, de la boxe, du tir-à-l'arc, du laser game ou de la zumba. Les jeunes Mantais vont découvrir le jiu-jitsu, un art martial

japonais axé sur la self-défense à mains nues ou encore le teqball, un sport dérivé du football pratiqué sur une table de ping-pong dont le but est de faire le maximum d'échanges sans faire tomber le ballon. Des compétitions sont prévues du mercredi 23 au vendredi 26 juillet de 17h30 à 20h30, samedi 27 et dimanche 28 juillet de 14h à 20h. Les inscriptions se feront sur le Village dès l'ouverture. ■

SHOP & GO

Les plus belles affaires sont celles qu'on n'attend pas.

Renault CAPTUR

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT! ⁽¹⁾

REPRISE DE VOTRE VÉHICULE

+3 500€ ⁽²⁾



RENAULT
La vie, avec passion

(1) Dans la limite des stocks disponibles sur toute la gamme Renault CAPTUR. (2) 3 500 € ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule roulant. Nous calculons cette valeur sur la base de l'observation en temps réel du marché et des transactions les plus récentes. Rendez-vous en ligne sur notre site www.cote.renault.fr pour effectuer votre estimation de reprise personnalisée. L'estimation ainsi délivrée est ensuite finalisée en concession par un professionnel de l'automobile, en votre présence. Voir conditions générales disponibles sur renault.fr et sur notre site www.cote.renault.fr. Offre non cumulable, réservée aux particuliers, valable dans le réseau Renault participant pour l'achat d'un Renault CAPTUR neuf hors version Life du 01/07/2019 au 31/07/2019. Shop & go signifie prêt-à-partir. Gamme Renault CAPTUR : consommations mixtes min/max (l/100 km) : 5,4/5,6. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 123/128. Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable.

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

**+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES**

au service des collectivités et des usagers



CULTURE LOISIRS

ANDRESY

Une journée en musique avec le groupe Big Band Big Time

Trois concerts gratuits sont offerts aux Andrésiens par le comité de jumelage d'Andrésy et la commune batave de Westerwolde, à l'occasion d'une journée musicale.



« Jazz, funk, pop reggae ou encore ska, le groupe hollandais Big Band Big Time interprétera les grands standards internationaux », indique le communiqué de presse.

Le comité de jumelage d'Andrésy et sa ville jumelée de Westerwolde, aux Pays-Bas, proposent une journée musicale samedi 6 juillet. À cette occasion, trois concerts gratuits sont organisés sur trois scènes différentes. Le groupe hollandais Big Band Big Time est à l'affiche de cet événement. Originaire de Westerwolde et fondé en 2003, il est composé de neuf musiciens.

Un marché en musique

« La musique que nous jouons est très variée, du jazz à la musique latine en passant par le funk, le big band » précise le communiqué de presse. Les musiciens sont déjà venus se produire à Andrésy en 2015. À partir de 11h, le groupe hollandais offrira une représentation sur la place du 8 mai 1945 pendant le marché. Cette journée musicale se poursuivra à la résidence les Magnolias dès 16h où les musiciens feront danser les résidents seniors. Cet événement se clôturera sur le parking de l'Espace Julien-Green à 20h30.

« Jazz, funk, pop reggae ou encore ska, ils y interpréteront les grands standards internationaux », indique le communiqué de presse. Les personnes intéressées peuvent visionner l'un de leurs concerts sur la page Facebook du groupe pour un aperçu de leur répertoire. ■

MANTES-LA-JOLIE Trio Cadenzia et The Jahrdiners à l'affiche

Deux concerts gratuits sont proposés jeudi 4 juillet sur la scène du Collectif 12 à l'occasion du festival Contentpourien.

À l'occasion du festival Contentpourien, le Collectif 12 donne rendez-vous aux Mantais pour deux concerts. Gratuite et en entrée libre, cette manifestation culturelle se déroule jeudi 4 juillet. Dès 19h30, les spectateurs pourront assister au concert du groupe Trio Cadenzia. Lors de cette représentation, les musiciens mêleront des reprises de morceaux du groupe folk rock mexicain Rodrigo y Gabriela et leurs propres compositions.

Deux concerts gratuits

Originaire de Mantes-la-Jolie, le groupe the Jahrdiners organise un concert à partir de 21h. Issu de la culture roots, rock, reggae, ska, rocksteady, « les cinq musiciens veulent faire découvrir aux spectateurs leurs compositions inspirées des grands succès de la musique jamaïcaine des golden years dans la joie et la bonne humeur », détaille le communiqué de presse. Plus d'informations sont disponibles en contactant le 01 30 33 22 65. ■

VALLEE DE SEINE

Les enfants s'initient à la réalisation de bandes dessinées

L'événement littéraire *Partir en livre* revient dans la vallée de Seine pour une cinquième édition. Au programme : initiation à la réalisation de bande dessinée et atelier de lectures partagées.

Le Centre national du livre organise depuis cinq ans l'événement *Partir en livre* du mercredi 10 au dimanche 21 juillet. Pour cette nouvelle édition, pas moins de neuf communes de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) se sont prêtées au jeu. Les animations proposées sont gratuites.

La mairie de Buchelay organise un atelier de lectures partagées, mercredi 10 juillet à midi et jeudi 11 juillet à 10h. Les enfants et les adultes échangeront sur les thèmes abordés dans les textes d'Oscar Wilde et de Pef. La municipalité de Conflans-Sainte-Honorine propose, quant à elle, un atelier d'initiation à la réalisation d'une

bande dessinée. Le scénariste et traducteur de bandes dessinées Alex Nikolavitch animera ce module d'animation. Se déroulant mercredi 10 juillet de 15h à 17h, l'événement se tiendra à la médiathèque Blaise-Cendrars.

Un atelier de lectures partagées

Du mercredi 10 au dimanche 21 juillet, la Ville de Mantes-la-Jolie organise un concours de dessin pour enfants. « Nous proposons aux enfants fréquentant notre bibliothèque de quartier d'illustrer le livre qu'ils ont lu et aimé cette année », précise le communiqué de presse. ■

Erratum

De nombreuses erreurs ont été commises dans un article de la précédente édition portant sur le festival d'orgue donné cet été à la collégiale de Mantes-la-Jolie. Portant sur des compositions du XIX^e siècle, il se tient du 30 juin au 22 septembre. Deux visites guidées de l'édifice sont propo-

sées les dimanches 22 juin et 22 septembre. Des pauses-découvertes sont proposées les dimanches 14 et 28 juillet, ainsi que les dimanches 4, 11 et 18 août à 16h15, pour en découvrir des aspects spécifiques. La rédaction présente ses excuses aux organisateurs du festival ainsi qu'à ses lecteurs.

Villette

Parcs et jardins

Terrains de sports

Entretien d'espaces verts

Arrosage,

Éclairage,

Pavages,

Jeux,

Clôtures






62, avenue du Vieux Chemin de Saint-Denis - 92230 GENNEVILLIERS
Tel: 01 40 85 06 22
www.marcel-villette.fr



DEPUIS
1929

L'eau en toute confiance

SEFO
Groupe SPI environnement

28, quai de l'Oise - BP 6 - 78570 ANDRESY
Tél. : 01 39 70 20 00
 Fax : 01 39 75 15 31 - E-mail : sefo@spie-sefo.fr
www.sefo-eau.com
 Horaires d'ouverture 8 h - 12 h | 13 h 30 - 16 h

- Production et Distribution d'Eau Potable
- Travaux d'Adduction en Eau Potable
- Branchement Eau et Assainissement
- Affermage de Réseau d'Assainissement
- Prestations de Service, Contrôles de Conformité
- Électricité Industrielle, Automatisation et Télégestion

INTERVENTION 24/24H
 pour fuite sur réseau | **30 agents à votre service**

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

4		6			1			
1	3	8	5					
5	2	1	4		3			
7	5	9		8				
2	8		4	7				
	1	8	7	6	5	4		
1		6	8					
	2			3				
6	2	7	1	8				

SUDOKU :
niveau difficile

8	7	6						
	4	2	3	6				
	2				9			
4		2			5			
	9				4			
		8	4		2	6		
							2	
6				4				
7	4	3	8					1

Les solutions de La Gazette en Yvelines n° 179 du 26 juin 2019 :

6	4	5	7	9	8	1	2	3
7	1	8	3	5	2	4	9	6
3	2	9	1	4	6	5	8	7
2	9	1	8	7	4	3	6	5
8	5	6	9	1	3	2	7	4
4	7	3	2	6	5	9	1	8
1	6	4	5	8	9	7	3	2
5	3	7	6	2	1	8	4	9
9	8	2	4	3	7	6	5	1

7	3	9	6	1	2	8	5	4
4	6	1	3	5	8	9	2	7
8	2	5	4	9	7	6	3	1
9	4	8	2	6	5	1	7	3
6	1	3	7	4	9	2	8	5
5	7	2	1	8	3	4	6	9
3	9	6	5	2	4	7	1	8
2	8	7	9	3	1	5	4	6
1	5	4	8	7	6	3	9	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

MAP DATA © OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS, UNDER ODBL - TILES COURTESY OF JAWGMAPS

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
 Un évènement à annoncer ?
 Des précisions à nous apporter ?
 Un commentaire à faire ?
 Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

8, rue Porte aux saints 78200 Mantes-la-Jolie
 Tél. 09 54 82 31 88 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr
 ■ **Rédacteur en chef :** Loris Guémart - loris.guemart@lagazette-yvelines.fr
 ■ **Actualités :** Lucile Giroussens - lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr
 ■ **Actualités, faits divers :** Alix Daguet - alix.daguet@lagazette-yvelines.fr
 ■ **Actualités, culture, sport :** Corentin Gouriou - corentin.gouriou@lagazette-yvelines.fr
 ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr
 ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr
 ■ **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2631-1960 - Dépôt légal : 07-2019 - 60 000 exemplaires
 Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
 Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville

JOB 78 / JOB 92

Trouvons ensemble votre emploi



UN SEUL TERRITOIRE POUR L'EMPLOI

Deux sites, une plateforme dédiée aux bénéficiaires du RSA et aux recruteurs.

service gratuit • recherche dynamique • matching de profils • géolocalisation • messagerie sécurisée

Pour en savoir plus : www.job78.fr / www.job92.fr



Yvelines • Hauts-de-Seine

#Département Solidaire #UnTerritoirepourEmploi

www.78-92.fr

